



SOMMAIRE

Page 1

- Une rentrée scolaire pas comme les autres
- Enseignement numérique
- Elisa : nouvelle intervenante musique
- Dispositif liaison Ecole - Club

Page 2

- Nouveau directeur au centre social Jacques Prévert - Interview
- Les travaux sur la commune
- Graff et réunion concertation habitants

Page 3

- Participation citoyenne - réunion publique
- Déclaration de ruches
- Eclairage public en LED
- Les dépôts sauvages sont strictement interdits

Page 4

- Du nouveau à Bellignat !
- Infos diverses
- Infos HBA
- Borne à idées

COMMISSION
COMMUNICATION

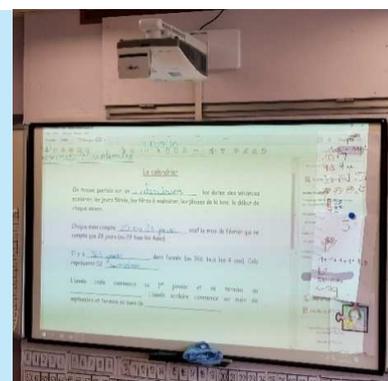
UNE RENTRÉE SCOLAIRE PAS COMME LES AUTRES

Malgré la crise sanitaire, les professeurs et les employés communaux ont assuré une rentrée scolaire à vos enfants dans les meilleures conditions. Les inscriptions ont été importantes cette année encore, **avec 32 élèves en maternelle et 50 élèves en primaire à l'école des Sources ainsi que 25 élèves en maternelle et 38 élèves en primaire à l'école du Pré des Saules.**

Une organisation particulière au niveau de la restauration scolaire a été mise en place pour réduire le brassage des élèves. En effet, les élèves des Sources déjeunent au restaurant scolaire alors que les élèves des Saules déjeunent à la Maison des associations Fernand Sambardy transformée en cantine pour cette période.

ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE

Comme chaque année, la mairie de Bellignat profite de l'été pour lancer des travaux dans les écoles de la ville. Au-delà de l'entretien courant et après l'école des sources l'année dernière, les salles de classe de l'école du pré des saules ont été équipées de tableaux numériques. **L'intérêt majeur du tableau numérique est de favoriser l'interactivité entre professeur et élèves.** Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants, et rend les enseignements plus ludiques et stimulants. Ils permettent ainsi un travail collaboratif entre le professeur et les élèves. **Nous souhaitons réussite scolaire à l'ensemble des élèves avec ce nouvel outil pédagogique.**



ELISA : NOUVELLE INTERVENANTE MUSIQUE



Depuis septembre 2020, **Elisa ROBIN a débuté des séances de musique dans les classes des écoles de Bellignat.**

Violoniste et altiste, formée au métier de musicienne intervenante en milieu scolaire, elle transmet aux élèves de la maternelle au CM2, une pratique de la musique.

Cette méthode allie la pratique vocale et rythmique, l'invention, l'expression corporelle, l'écoute, au travers de projets construits en **partenariat avec les équipes enseignantes.**

DISPOSITIF LIAISON ÉCOLE - CLUB

Les communes d'Oyonnax et de Bellignat poursuivent leur action de promotion du sport pour les élèves scolarisés en CE2, CM1 et CM2. Ce dispositif existe depuis maintenant 5 ans. **Il a pour vocation de faciliter l'accès aux clubs sportifs des enfants de 8 à 11 ans issus de quartiers prioritaires.**

Il permet une prise en charge de la licence pour 1/3 par la commune de résidence, pour 1/3 par l'Etat et pour 1/3 par la famille. De plus les parents bénéficient d'un accompagnement pour l'inscription.

Pour l'année 2019 / 2020, 73 enfants de l'école du Pré des Saules et 87 enfants de l'école des Sources ont bénéficié de ce dispositif.

Les places sont limitées pour l'année scolaire 2020 / 2021. Merci de prendre rendez-vous avec le référent "Liaison Ecole - Club" **avant le vendredi 27 novembre.**

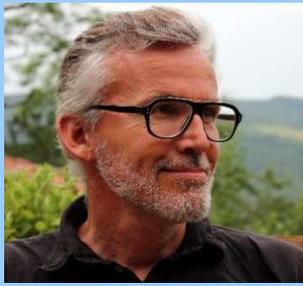
E-mail : liaison.ecoleclub@oyonnax.fr

Tél : 06.72.65.39.17





NOUVEAU DIRECTEUR AU CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT - INTERVIEW



- Pouvez-vous vous présenter, quel est votre parcours ?

Hollandais d'origine, **je m'appelle Ruud HARTMANNs**. Mon chemin de vie m'a mené dans ce beau pays qu'est la France où je vis déjà depuis 1994. Professionnellement, j'ai œuvré pendant 25 ans en tant que manager et dirigeant au sein d'entreprises internationales avant de prendre une orientation vers le monde associatif il y a une dizaine d'années. La complexité et le dynamisme de l'entreprise m'ont toujours plus. **Toutefois je cherchais un lieu d'expression de valeurs davantage humanistes et sociales**. Les associations à vocation sociale et environnementale, à la recherche de professionnalisation, m'ont accueilli aussi bien en tant qu'administrateur bénévole que salarié et j'ai senti que j'avais trouvé mon "terrain" pour la suite de mon parcours.

- Pourquoi avez-vous choisi le centre social de Bellignat ?

Nouvellement installé dans l'Ain (Bourg en Bresse) pour des raisons familiales, je me suis tourné vers le réseau des centres sociaux sur ce territoire pour proposer mes services. **Le centre social et culturel de Bellignat cherchait un nouveau directeur depuis quelques mois**. J'y ai trouvé un accueil chaleureux depuis début mai 2020, ainsi que des collègues compétents et volontaires pour retrouver la voie de la stabilité, afin de poursuivre ce **travail important qui est la contribution active à la cohésion sociale et au mieux-vivre ensemble à Bellignat**.

- Quels sont les axes d'amélioration du centre social Jacques Prévert ?

Trouver une stabilité organisationnelle et de collaboration parmi salariés, administrateurs, bénévoles et habitants est la priorité. Un projet de rénovation urbaine démarrera prochainement dans le quartier du Pré des Saules. **Notre centre aura un rôle important à jouer pour tenir les riverains informés de l'évolution du projet qu'ils ont tellement à cœur et qui va aboutir à une belle amélioration de leur habitat et environnement**. En tant qu'animateur du conseil citoyen et porteur des projets en **politique de la ville, le centre sera un acteur proactif** pour contribuer à la qualité de vie dans le quartier, pendant et au-delà de cette phase de transition. Lors du déroulement du projet de rénovation, notre propre bâtiment connaîtra une véritable transformation grâce à l'agrandissement du multi-accueil de la petite enfance, pour évoluer d'une capacité d'accueil de 20 vers 24 enfants. Une extension considérable du bâtiment permettra de réaménager les espaces existants et de développer notre présence à Bellignat comme lieu de vie, carrefour multi-culturel et intergénérationnel, relais de services publics..., **en bref un espace ouvert à tous, conçu pour et par les habitants**.



LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

* Vestiaire du foot

Les travaux sont terminés au vestiaire du foot suite au sinistre survenu l'année dernière au mois d'août. Le coût des réparations s'élève à **67 000 €** avec une prise en charge de notre assurance à hauteur de 72%. **Les associations ont pu reprendre possession du bâtiment début septembre**.



FOOT VETERANS

* Salle du chalet - réfection du parquet



L'Accueil de Loisirs du Centre Social Jacques Prévert sera ouvert pour les vacances de la Toussaint du 19 au 30 octobre 2020. Le secteur enfance (3-11 ans) propose un programme d'activités autour du thème

"Le Mexique au grand galop".

Le secteur jeunesse propose également des activités et des sorties : walibi, raclette party, tournoi de foot, intervenant hip hop, escape game, visite d'Annecy, patinoire au programme !

Pour tout renseignement, contactez le 04.74.73.41.07



Le Pré des Saules

Le Centre Social organise également un projet "Graffiti au cœur du quartier" du 26 au 30 octobre.

Les jeunes vont aller à la rencontre des habitants pour créer du lien et recueillir leurs idées. Ils vont ensuite réaliser 4 fresques en graffiti avec l'aide des graffeurs professionnels de Lyon Bombing. Les œuvres seront ensuite exposées sur les échafaudages pendant le temps des travaux prévus au quartier le Pré des Saules à partir de 2021.

Le vernissage de ces fresques aura lieu **le vendredi 30 octobre à partir de 17h** devant la maison du projet (8 rue Louis Braille).

Ce temps de rencontre et d'échange sera également mis au profit d'une **concertation des habitants** du quartier sur le futur projet d'aménagement de l'espace public.

Madame le Maire et l'équipe municipale seront au rendez-vous à 18h, pour partager les premières esquisses des études du programme de rénovation urbaine des espaces publics et collecter, avec l'aide du conseil citoyen, vos bonnes idées.





Une démarche " participation citoyenne" est en cours de réflexion par vos élus pour Bellignat.

Crée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et les forces de l'ordre.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion. Cette démarche partenariale ne cesse de se développer, plus de 5700 communes l'ont déjà adoptée et mise en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- * établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique,
- * accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- * renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Nous recherchons nos futurs référents citoyens, si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie.

Une réunion publique est prévue le mardi 03 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de Bellignat.



DÉCLARATION DE RUCHES



La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé. Elle est ouverte **depuis le 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2020.**

Les modalités de déclaration sont identiques à celles de l'année dernière.



ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED

Les 7 luminaires d'éclairage public de la rue Castellion prolongée, ainsi que 10 luminaires de la rue Louise Michel viennent d'être remplacés.

Ils sont de technologie LED, donc de faible consommation et à très faible maintenance.

Les luminaires à boules encore présents sur la commune sont progressivement remplacés, conformément à la réglementation nationale qui interdira dès janvier 2025 toute émission lumineuse vers le ciel.

La politique communale dans le domaine de l'éclairage se poursuit afin d'allier protection de la planète et rigueur budgétaire.



LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT STRICTEMENT INTERDITS

DECHARGE INTERDITE
SOUS PEINE D'AMENDE

Les dépôts de déchets en forêt constitue une infraction à la loi et les contrevenants s'exposent à des sanctions au titre du **code pénal aux articles R. 632-1, R. 644-2 et R. 635-8 :**

"Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation."

Les amendes peuvent aller jusqu'à 1500 € pour les particuliers et 7500 € pour les entreprises (personnes morales). Elles peuvent être accompagnées par la confiscation du véhicule et / ou le retrait temporaire du permis de conduire.

À cette peine d'amende, s'ajoutent les dommages et intérêts destinés à dédommager l'Office National des Forêts du coût de l'enlèvement du dépôt.



Alors protégeons notre environnement et notre planète !





DU NOUVEAU À BELLIGNAT !

BUREAU DE TABAC DU CENTRE - NOUVEAUTÉS

Le bureau de tabac du centre vous propose maintenant le **retrait d'argent** avec le service **Cash Back**. Le principe est de pouvoir retirer jusqu'à 60€ en espèce en payant avec votre CB moyennant un achat de 1€ minimum et des frais d'opération de 1€.

Il propose aussi le **service de paiement de proximité** mis en place par la direction générale des finances publiques avec le réseau des buralistes pour les règlements de vos impôts, amendes, factures de service public ou encore frais de cantine de vos enfants.

Et enfin un espace librairie est maintenant disponible.



Partenaire agréé
de la direction générale
des Finances publiques



LES BURGERS "MADE IN BELLIGNAT"



Emeline et Maximilien, résidents à Bellignat, vous proposent des burgers et salades de qualité, dans des quantités généreuses comme aux U.S. !

Avec des produits locaux, privilégiant les circuits courts: pain de boulangerie, viande bovine de l'Ain, burgers, frites et desserts de fabrication Maison.

Le tout livré chez vous !

Contacts:

Tél. : 06.36.21.13.73

Newyorkburger



INFOS DIVERSES

Les permanences du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) auront lieu tous les premiers jeudis du mois à 17h30.

Pour un traitement de votre dossier dans les meilleurs délais merci de vous munir de tous les documents nécessaires (liste disponible à l'accueil de la Mairie).

Le repas des anciens est reporté pour cause de COVID.

La location des salles pour les particuliers sera indisponible jusqu'à la fin de l'année.

Suivez l'agenda des Manifestations sur notre site internet (mise à jour régulière en fonction des évolutions sanitaires) **ou sur les tableaux d'affichage.**



*Dans cette période particulière,
toute l'équipe municipale reste à
votre écoute.
Prenez soin de vous !*



INFOS HAUT BUGEY AGGLOMÉRATION



L'aire de covoiturage est ouverte à Groissiat depuis fin août 2020.

Elle se compose de 49 places pour véhicules légers, d'un local vélo et d'un abri pour l'attente.



BORNE A IDÉES

Une "Borne à idées" a été installée dans le hall de la mairie. Elle a été réalisée par notre artiste local, M. Pierre Boissier. Cette borne est la réplique de la borne du Pré Carrel, présente en forêt de Bellignat et qui délimite les communes d'Apremont, Groissiat et Bellignat .

**Alors à vos stylos !
Venez déposer vos idées,
avis, souhaits...**



Le petit Renouillu - N° 20 - Octobre 2020

Journal municipal abordant différents sujets d'actualité passés ou à venir de la vie communale, sans recours à la publicité. Aucune démarche commerciale n'est et ne sera pratiquée. Il est distribué gratuitement et également disponible à l'accueil de votre mairie.

Mairie de Bellignat - BP 47 - 01100 BELLIGNAT - Tél 04 74 77 60 32 - www.bellignat.fr

Email de contact : lepetitrenouillu@gmail.com

